

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 17 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le 17 novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme DI FRANCESCO Josette, M. VON DUNGERN Clémens, Mme DE SAINT RIQUIER Mylène, M.OHEIX Hervé, M.CHIALVO Michel, M. DAGORY Laurent, M. RIOLLET Vincent, M. WEINLAND Robert.

Absentes excusées: Mme JOLIVET Martine donne pouvoir à Mme DE SAINT RIQUIER Mylène, Mme CHAPEL Clarisse donne pouvoir à M. VON DUNGERN Clémens.

Secrétaire de séance : Mme DI FRANCESCO Josette.

Lecture du compte rendu de la séance du 22 septembre est faite et approuvée à l'unanimité.

1 – Point sur les travaux

- Parking cimetière : les travaux sont terminés. A l'issue des travaux, 5 arbres restent qui seront plantés le long de la coulée verte (à valider).
- Eglise : Le dossier d'analyse est toujours en cours d'étude.
- AAVO : le prochain rendez -vous de travail est prévu au cours de la semaine du 20 novembre.
- Changement des fenêtres de la mairie : ces travaux seront réalisés au premier trimestre 2024.
- Hameau de Bézu: les travaux ne pourront commencer qu' à partir du printemps prochain.
- Le réhausseur à l'entrée du village est terminé. On a reçu la subvention de 5 675€.
- Signalétique : plusieurs panneaux doivent être remplacés ou réparés. Le Maire propose de se voir sur ce point début 2024.
- Le traçage des places de stationnement rue de la Coursoupe est à l'étude.
- Verger communal : l'abri de jardin est réalisé. Il n'y aura pas de récupérateur d'eau. Sur ce projet, il reste la création de la petite mare a réalisée début 2024.

2- Points des travaux à venir

- Mairie : faire l'isolation de la toiture de celle-ci.
- Prévoir de consolider ou de faire un trottoir le long du mur de la propriété du château sente de la Nourrée.
- Angle de la Nourrée et de la rue de la Coursoupe: il faut prévoir un protection en angle afin que les véhicules ne puissent plus monter sur le trottoir.
- Sur la D100: le carrefour Vétheuil-Villers-Chérence sera aménagé par le département. Une voie d'attente sera réalisée afin de permettre aux véhicules de tourner sur la route de Villers en Arthies.

- Pour le carrefour des 3 cornets , il faut demander au département de mettre un panneau «priorité à droite».

3 – Point sur les syndicats et commissions

Commissions de l'intercommunalité

Commission tourisme: Réflexion sur le fonctionnement du point touristique de "la Gabelle" à la Roche Guyon; peut- être en faire un autre mais où?. Un travail a été mené sur les panneaux , les plateformes d'hébergeurs, la taxe de séjour.

Commission subvention: Travail sur le guide des aides: qui sont les bénéficiaires?: les associations. Pour les établissements, des conventions doivent être établies et signées.

Commission culture: P.I.V.O. propose 2 spectacles à la suite. Ils se produiront à Chérence le dimanche 26 Novembre; les frais seront partagés par moitié par le foyer rural et par les Amis de Chérence. Chaque année la commune prend en charge la cotisation d'adhésion à P.I.V.O.

Conservatoire du Vexin: le Financement concerne 80 personnes sur l'ensemble de l'intercommunalité . Il manque à ce jour 100 000€. Afin d'établir l'équilibre, il y aura une augmentation du taux de la taxe foncière au profit de l'intercommunalité (à valider).

Commission mutualisation: Proposition d'une convention pour la mutualisation du contrôle réglementaire sécurité, exemple APAVE. Chaque commune doit recenser ses besoins. Pour la commune de Chérence, cela concerne le foyer rural , la mairie et l'AAVO.

Commission sécurité: Pose de la vidéo protection , la phase 1 est en cours d'exécution sur les communes de Saint Clair sur Epte, Hodent et Magny en Vexin. Pour Magny , il faut refaire le dossier de déclaration de travaux. Lancement de la phase 2, les communes concernées ont été convoquées.

Syndicats

PNR : Le comité syndical se réunit le 20 Novembre.

Syndicat de l'eau de Villers en Arthies : Filtre à nitrate : le cahier des charges sera fini d'écrire courant mars, les travaux pourront commencer en septembre 2024, il y aura 6 mois de travaux. Coût estimatif 280 000€ HT.

Le projet d'installer un gros adoucisseur pose un problème technique car les rejets devront être mis dans une citerne.

Tous ces travaux entraîneront une augmentation du coût de l'eau.

En 2025 - 2026 le syndicat sera repris par l'intercommunalité, les travaux d'étude seront subventionnés à 80%.

SIGEL

Projet de l'école :

- La grande lessive: cette installation artistique éphémère remporte chaque année un vif succès.
- Musique: le conservatoire de musique s'invite à l'école, les élèves bénéficieront de 18 séances.

AAVO : les travaux ne commenceront pas avant 2028.

6 - Points divers

-La commune a été déclarée en catastrophe naturelle suite à notre demande pour des problèmes de fissures sur une maison de Chérence.

-Présentation de la carte de vœux 2024.

- La fête de Noël pour les Chérençais se déroulera le dimanche 17 décembre à 16 heures.
- Projet de délibération pour la prime du pouvoir d'achat pour le personnel communal.
- Le terrain de M. HUBER sera acheté courant de l'année 2024.
- Les vœux du maire se dérouleront le dimanche 14 janvier à midi. Les infirmières seront mises à l'honneur.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le 16/02/2024 à 19h30.

la séance est levée à 21h20.

Le Maire,
Philippe VANDEPUTTE

CHAPEL Clarisse	
CHIALVO Michel	
DAGORY Laurent	
DE SAINT RIQUIER Mylène	
DI FRANCESCO Josette	
JOLIVET Martine	
OHEIX Hervé	
RIOLLET Vincent	
Von DUNGERN Clémens	
WEINLAND Robert	